

STRATIFIEUR MULTIPROCEDES EN MATERIAUX COMPOSITES

Le titre professionnel de : **STRATIFIEUR MULTIPROCEDES EN MATERIAUX COMPOSITES¹** niveau V (code NSF : 225 s) se compose de quatre activités type, chaque activité type comportant les compétences nécessaires à sa réalisation. A cette activité type correspond un Certificat de Compétences Professionnelles.

Le stratifieur multiprocédés en matériaux composites réalise des pièces en matériaux composites (mariage de renforts en fibre de verre et de résine synthétique), de tailles diverses, en petites et moyennes séries, pour la construction de bateaux, véhicules, mobiliers urbains, cuves...

Son travail consiste à :

- préparer le dosage des résines ;
- découper les éléments de renfort en fibre de verre ;
- réaliser le moulage (activité principale) :
- soit dans un moule ouvert, par superposition manuelle de couches de renfort que l'on imprègne de résine liquide ou par projection simultanée de résine et de renfort à l'aide d'un pistolet spécifique ;

- soit dans un moule fermé garni de renforts, par alimentation en résine à l'aide de pompes et/ou de dispositifs de mise sous vide ;
- découper les contours et ouvertures de la pièce et assurer sa finition à l'aide d'outillages portatifs (meuleuse, perceuse, ponceuse).

Le stratifieur multiprocédés en matériaux composites travaille en atelier, en présence d'odeurs particulières, essentiellement en station debout. L'environnement de travail, utilisant des produits salissants et nocifs, nécessite souvent le port de gants et ponctuellement de masque.

Il (elle) travaille soit à la journée, soit en 2 x 8.

■ CCP - STRATIFIER AU CONTACT DES PIÈCES EN MATERIAUX COMPOSITES

- Préparer la résine et les renforts pour une production au contact de pièces en matériaux composites.
- Préparer un moule pour la fabrication de pièces en matériaux composites, le gelcoater au pistolet ou avec une machine airless.
- Mouler au contact une pièce en matériaux composites polyester/verre, monolithique ou sandwich, avec imprégnation manuelle ou à la machine airless

■ CCP - MOULER PAR PROJECTION SIMULTANÉE DES PIÈCES EN MATERIAUX COMPOSITES

- Préparer un moule pour la fabrication de pièces en matériaux composites, le gelcoater au pistolet ou avec une machine airless.
- Préparer, démarrer, régler et arrêter une machine de projection simultanée.
- Fabriquer par projection simultanée des pièces en matériaux composites

■ CCP - PRODUIRE PAR INJECTION ET INFUSION DES PIÈCES EN MATERIAUX COMPOSITES

- Préparer la résine et les renforts pour une production de pièces en matériaux composites par injection et par infusion.
- Préparer un moule pour la fabrication de pièces en matériaux composites, le gelcoater au pistolet ou avec une machine airless.
- Préparer les équipements et les accessoires pour une production de pièces en matériaux composites par injection et par infusion.
- Draper un moule avec des renforts prédécoupés, le fermer et le raccorder aux équipements, pour la réalisation de pièces en matériaux composites par injection ou infusion.
- Conduire les opérations d'injection ou d'infusion de pièces en matériaux composites

■ CCP - RÉALISER DES USINAGES ET LA FINITION SUR DES PIÈCES EN MATERIAUX COMPOSITES

- Réaliser des usinages à l'aide d'outillages portatifs, sur des pièces en matériaux composites.
- Réparer et réaliser la finition de pièces en matériaux composites.
- Assembler et renforcer localement, par collage, des pièces en matériaux composites.
- Réaliser le contrôle final et le conditionnement des pièces en matériaux composites.

code TP 00273 référence du titre : **STRATIFIEUR MULTIPROCEDES EN MATERIAUX COMPOSITES¹**

Information source : référentiel du titre : SMMC

¹ce titre a été créé par arrêté de spécialité du 27 août 2003 (JO modificatif du 05 août 2008)

Emploi métier de rattachement suivant la nomenclature du ROME : Code 44143 - Stratifieur

MODALITES D'OBTENTION DU TITRE PROFESSIONNEL²

1 – Pour un candidat issu d'un parcours continu de formation

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels sur la base des éléments suivants :

- les résultats aux évaluations réalisées en cours de formation ;
- un Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP) qui décrit, par activité type en lien avec le titre visé, sa propre pratique professionnelle valorisant ainsi son expérience et les compétences acquises ;
- une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée appelée « épreuve de synthèse » ;
- un entretien avec le jury.

2 – Pour un candidat à la VAE

Le candidat constitue un dossier de demande de Validation des Acquis de son Expérience professionnelle justifiant, en tant que salarié ou bénévole, d'une expérience professionnelle de trois ans en rapport avec le titre visé.

Il reçoit, de la Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP), une notification de recevabilité lui permettant de s'inscrire à une session de validation du titre.

Lors de cette session, le candidat est évalué par un jury de professionnels sur la base des éléments suivants :

- un Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP) qui décrit, par activité type en lien avec le titre visé, sa propre pratique professionnelle valorisant ainsi les compétences acquises ;
- une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée appelée « épreuve de synthèse » ;
- un entretien avec le jury.

Pour ces deux catégories de candidats (§ 1 et 2 ci-dessus), le jury, au vu des éléments spécifiques à chaque parcours, décide ou non de l'attribution du titre. En cas de non obtention du titre, le jury peut attribuer un ou plusieurs certificat(s) de compétences professionnelles (CCP) composant le titre. Le candidat dispose ensuite de cinq ans, à partir de la date d'obtention du premier CCP, pour capitaliser tous les CCP. Après obtention de tous les CCP constitutifs du titre, le jury peut, s'il le souhaite, convoquer le candidat à un nouvel entretien

3 – Pour un candidat issu d'un parcours discontinu de formation

Le candidat issu d'un parcours composé de différentes périodes de formation peut obtenir le titre par **capitalisation** des Certificats de Compétences Professionnels constitutifs du titre.

Pour l'obtention de chaque CCP, le candidat est évalué par un binôme d'évaluateurs composé d'un professionnel et d'un formateur de la spécialité. L'évaluation est réalisée sur la base des éléments suivants :

- une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée correspondant au CCP,
- un Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP) qui décrit, par activité type en lien avec le titre visé, la pratique professionnelle du candidat valorisant ainsi les compétences acquises.

Après obtention de tous les CCP du titre visé le jury de professionnels conduit un entretien avec le candidat en vue d'attribuer le titre.

MODALITES D'OBTENTION D'UN CERTIFICAT COMPLEMENTAIRE DE SPECIALISATION (CCS)²

Un candidat peut préparer un CCS s'il est déjà titulaire du Titre Professionnel auquel le CCS est associé.

Un CCS peut être préparé à la suite d'un parcours de formation ou par la validation des acquis de l'expérience (VAE). Le candidat est évalué par un jury de professionnels sur la base des éléments suivants :

- une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée correspondant au CCS,
- un entretien.

PARCHEMIN ET LIVRET DE CERTIFICATION

Un **parchemin** est attribué au candidat ayant obtenu le **titre** complet ou le **CCS**.

Un **livret de certification**, qui enregistre les **CCP** progressivement acquis, est destiné au candidat pour l'aider à se repérer dans son parcours.

Ces deux documents sont délivrés par le DDTEFP.

² Le système de certification du ministère chargé de l'emploi est régi par les textes suivants :

- décret n° 2002-1029 du 2 Août 2002 (JO du 6 Août 2002)
- décret n° 2002-615 du 26 Avril 2002 (JO du 28 avril 2002)
- arrêté du 8 Juillet 2003 (JO du 1^{er} Août 2003) modifié par l'arrêté du 10 Février 2005 (JO du 25 Février 2005)
- arrêté du 9 Mars 2006 (JO du 8 Avril 2006)
- circulaire DGEFP n° 2006/13 du 6 juin 2006